

CONTRÔLE DES ESPÈCES ENVAHISSANTES : LE NERPRUN

En mai 2024, Boisés et écologie – Châteauguay (BEC) recevait Claire Vasseur, agronome et biologiste à la retraite du Biodôme de Montréal, pour un atelier de présentation et de démonstration d'éradication du nerprun.

Cette plante envahissante qui étouffe nos boisés et milieux naturels se retrouve partout. Elle peut même habiter votre cour sans que vous le sachiez ! Elle est facilement identifiable, mais son arrachage et éradication doit se faire selon certaines règles, selon la taille de l'arbuste, si l'on veut s'en débarrasser pour de bon.

Pour les très jeunes plants, on peut les arracher manuellement après une pluie étant donné que le système racinaire est plutôt en surface. Pour les arbustes matures, diverses techniques existent, mais l'idée c'est d'étouffer la plante. Les plants arrachés doivent être remisés dans des contenants hermétiques pendant deux ans.



Système racinaire d'un nerprun
Crédit : Claire Vasseur

Une technique consiste à couper la tige à ras et couvrir la souche avec une bâche opaque pendant 2 ans pour l'étouffer. Ou l'on peut recouvrir la souche complètement jusqu'au sol - pendant deux ans - d'une boîte de conserve vide et la fixer à l'aide d'un clou au centre.

BEC organise des sessions d'arrachage de nerprun.

Restez à l'affut sur nos réseaux sociaux !